

Fête du Sou



Démonstrations, spectacles, stands ludiques et autres surprises sont une fois de plus de la partie à l'occasion de la Fête du Sou des écoles. Cet après-midi familial se déroule samedi 25 mai parc Marius Camet et commence à 14h !

À venir



Médiathèque, parlons-en

Mercredi 22 mai à 18h débute une nouvelle étape de concertation en trois temps à la bibliothèque Barnave. Cette première réunion propose une *“présentation et information générale sur le projet global”*. Voir aussi en rubrique *“La Ville”*.



4H : la haie à l'honneur

Dimanche 2 juin, la section athlétisme de l'USSE organise le meeting 4H au stade Jean Balestas de 13h à 17h. Des athlètes de haut niveau sont à l'affiche des courses de 100, 110 ou 400 mètres haies.





Élections européennes : voter pratique !

Du 23 au 26 mai 2019, les citoyens de toute l'Europe désignent leurs représentants au Parlement européen. En France, le vote a lieu le dimanche 26 mai de 8h à 18h et doit permettre de désigner les 79 députés qui représenteront la France au sein des 705 eurodéputés. À Saint-Égrève (à l'heure où nous écrivons ces lignes) 11 301 personnes devraient se rendre aux urnes pour voter.

Devenez assesseurs lors des élections

Les Saint-Égrévois peuvent s'impliquer dans le bon déroulement des élections européennes du dimanche 26 mai en tant qu'assesseurs. Au nombre de deux par bureau de vote, un titulaire et un suppléant, ces bénévoles assistent le président durant le scrutin. Ils l'aident à vérifier l'identité des électeurs, leur inscription sur les listes électorales...

Toute personne inscrite sur les listes électorales de la ville peut être assesseur. Ils sont généralement désignés par les candidats ou les partis. Lorsque ils sont en nombre insuffisant, c'est le maire qui désigne des personnes pour la bonne tenue des bureaux de vote. Pour être volontaire, il suffit de s'adresser au cabinet du maire au 04 76 56 53 41.



Être scrutateur



Lors des opérations de dépouillement, des citoyens sont conviés à assumer le rôle de "scrutateur". Ces derniers, comme l'indique l'article L65 du Code électoral, sont des personnes désignées "pour prendre part à l'organisation du scrutin, à sa vérification et à son dépouillement. Ainsi, le soir à chaque table, un des scrutateurs extrait le bulletin de chaque enveloppe

et le passe déplié à un autre scrutateur ; celui-ci le lit à haute voix ; les noms portés sur les bulletins sont relevés par deux scrutateurs au moins sur des listes préparées à cet effet".

Pour être scrutateur de l'un des 14 bureaux de vote de la commune, il suffit d'en faire la demande au président de son bureau de vote le jour du scrutin

11301

Électeurs saint-égrévois dont 11230 français et 71 électeurs de différentes nationalités européennes devraient participer au scrutin du 26 mai (nombre d'inscrits à l'heure où nous écrivons ces lignes).

Procurations

Les personnes dans l'incapacité de se déplacer pour voter peuvent (peut-être) encore établir une "procuration", c'est-à-dire demander à un tiers de voter pour elles dans certaines conditions. Ces procurations peuvent se faire à la gendarmerie, au commissariat de police ou au tribunal d'instance du domicile ou de résidence, avec les pièces justificatives suivantes : une pièce d'identité, la carte d'électeur et des informations concernant l'électeur qui aura procuration (nom, prénoms, adresse, date et lieu de naissance).

En savoir + : 04 76 56 53 00

14

C'est le nombre de bureau de vote qui permettent aux Saint-Égrévois de s'exprimer lors des scrutins.

EN SAVOIR + SUR L'EUROPE

Pour tout savoir sur le scrutin européen et ses enjeux, la Ville propose une série de documents pédagogiques et ludiques dans le hall de la mairie. De nombreuses informations sont aussi disponibles dans Saint-Égrève le journal n°257 et sur Internet comme par exemple sur decodeursdeurope.eu.

web+



VIDÉO VIRALE : comme à son habitude, le parlement européen a produit une vidéo pour assurer la promotion du vote lors des élections à venir. Le clip "Choisissez votre futur", devenu viral, est à découvrir sur <https://youtu.be/R3tErFvAgag>

IDENTITÉ : pour pouvoir voter, il faut se présenter à son bureau muni d'une pièce d'identité officielle avec photo (comme le passeport ou la carte nationale d'identité) et de sa carte d'électeur

26 mai

C'est la date française du scrutin européen. Les bureaux de vote sont ouverts de 8h à 18h.

PRATIQUE

Retrouvez le détail des délibérations des conseils municipaux sur www.saint-egreve.fr

- ▶ **Le prochain conseil municipal** a lieu le mercredi 5 juin 2019, à 19h à l'Hôtel de Ville. Toutes les séances du conseil municipal sont publiques.
- ▶ **Pour s'informer** : le conseil municipal se réunit une dizaine de fois par an et ses séances ont lieu (sauf exception) les mercredis. Les comptes-rendus succincts ainsi que les délibérations sont consultables sur saint-egreve.fr, rubrique "Mairie" ou sur demande à l'hôtel de ville.
- ▶ **Expression politique** : conformément à la loi 2002-276 du 27 février 2002 relative à la "Dé démocratie de proximité", les quatre groupes politiques représentés au sein du conseil municipal disposent d'un droit d'expression dans le bulletin municipal. Cette rubrique d'expression politique est ainsi consultable chaque mois dans le "Journal de Saint-Égrève". Celui-ci est distribué dans les boîtes aux lettres des habitants mais peut être également lu et téléchargé sur saint-egreve.fr. Par ailleurs, les groupes politiques disposent également d'un espace d'expression politique sur saint-egreve.fr, rubrique "Mairie".

Les bureaux de vote à Saint-Égrève

À Saint-Égrève, afin de fluidifier au mieux les opérations de vote, 14 bureaux accueillent les 11 301 Saint-Égrévois inscrits sur les listes électorales de la ville. Répartis sur tout le territoire communal en fonction de la densité de la population, voici leur localisation.



actualité



DANSE AVEC LE SOU !

Samedi 8 et dimanche 9 juin, La Vence Scène accueille le gala de danse du Sou des écoles de Saint-Égrève. Pour fêter, avec un peu d'avance, l'arrivée de l'été, les 218 élèves et leurs quatre professeurs convient le public à découvrir la "Danse des saisons" à l'occasion de trois représentations programmées le samedi à 20h, et à 14h et 17h le dimanche.

À noter : le Sou des écoles est toujours en recherche de parents bénévoles pour encadrer les groupes pendant les représentations !

ENIGMA : A Vence Théâtre est l'éminence grise du mini-festival Enigma qui se déroule les 25 et 26 mai à l'Espace Europe. Deux pièces et plusieurs spectacles d'atelier sont au programme. Voir aussi en page Agenda

EXPO COLLECTIVE : les travaux des artistes de l'Atelier de l'Islo sont à découvrir du 24 au 26 mai dans les salons de l'Hôtel de ville

ville

FAMILLES D'ACCUEIL

L'édition 2019 de la Fête de la musique est placée sous le signe de l'Europe. Afin d'accueillir de jeunes musiciens originaires de Karben, Krnov et Minsk-Mazowiecki, la Ville recherche des familles pour les héberger du jeudi 20 au lundi 24 juin. Les artistes seront accueillis par les familles du "coucher" au petit-déjeuner. La Ville prendra en charge les repas du midi et du soir. Les familles seront associées à leur séjour et invitées à participer à leur prestation musicale pour les soirées des 21 et 22 juin ainsi qu'à une sortie-découverte de notre région le dimanche 23 juin. En savoir + : 04 76 56 53 13 genevieve.fougere@mairie-st-egreve.fr.

LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES

Un atelier pour apprendre et mieux comprendre les méthodes de lutte contre les moustiques est organisé par la Ville le mardi 21 mai. Mis en place en partenariat avec l'entente interdépartementale Rhône-Alpes de démoustication (EIRAD), il débute à 17h à la maison des associations. Jusqu'à 20h, le public peut venir s'informer, échanger et découvrir les moyens de se protéger efficacement des différentes espèces de moustiques présentes à Saint-Egrève.

infos pratiques

SÉCURITÉ-URGENCES

Police municipale: 06 82 84 65 62
Gendarmerie: 17 ou 04 76 75 30 93
Centre anti-poison de Lyon: 04 72 11 69 11
Samu: 15
Centre de secours/pompiers: 18 ou 04 76 27 99 10
Urgence dépannage gaz naturel: 0800 47 33 33
Urgence dépannage électricité: 09 72 67 50 38

LE PATIO EN FÊTE

Samedi 8 juin, dès 16h30, le Patio fait la fête. Le Pôle jeunesse, la MJC et L'Unisson mettent les petits plats dans les grands et ont concocté un programme avec des démonstrations, de la danse, des rencontres "parole aux jeunes", un concert du Labo Musik'n D'jeuns, une scène ouverte... Et plein d'autres surprises à ne pas manquer !

HANDBALL DÉPARTEMENTAL

La section handball de l'USSE organise cette année la finale de la coupe de l'Isère "Jacques Battu". L'événement se déroule samedi 8 juin à la halle Jean Balestas de 11h à 19h30. Les 12 clubs de 13, 15 et 18 ans en compétition doivent s'affronter lors de six matchs au niveau particulièrement relevé. À noter : les "officiels" du comité de l'Isère participent à la remise des prix programmée à 19h.



TOURNOI D'ÉCHECS

Le quatrième Open rapide d'échecs de Saint-Égrève se déroule dimanche 19 mai à l'Espace Robert Fiat. Organisé par le Sou des écoles et l'Échiquier grenoblois, il est l'occasion pour les joueurs de s'affronter dans le cadre des tournois "jeune" (ouvert aux moins de 14 ans et aux moins de 1400 ELO) et "principal". Nouveauté 2019 : la création d'une catégorie "découverte" permet de proposer un tournoi pour les adultes débutants (non classés ELO). Attention, la clôture des inscriptions se fait à 9h30.

En savoir + : 06 81 13 13 59
ou.echiquiergrenoblois.org

MÉDIATHÈQUE, PARLONS-EN !

Avec la future extension-rénovation de la bibliothèque municipale, les annexes de cet équipement sont appelées à évoluer. Pour accompagner cette évolution, la ville poursuit la co-construction de ce projet avec les Saint-Égrévois en proposant une concertation en trois temps. Le premier rendez-vous est programmé mercredi 22 mai à 18h à la bibliothèque Barnave et propose une "Présentation et information générale sur le projet global". Il sera suivi de deux autres sessions consacrées respectivement à la "Place du livre à Saint-Égrève" et aux "Évolutions des lieux de vie de proximité dans les quartiers".

À noter : les personnes qui souhaitent participer à cette concertation s'engagent à être présentes aux trois rendez-vous.

FORMATION POUR LES ASSOCIATIONS

La maison des associations de Saint-Égrève poursuit son cycle de formations dédiées aux responsables associatifs de la ville et propose de faire le point sur la gestion des "ressources financières des associations" le mardi 4 juin de 19h à 21h. L'occasion de tout savoir ou presque sur les demandes de subventions et les autres possibilités de financement. Un moment sera consacré à la présentation du dossier de demande de subvention de la ville mais aussi aux autres possibilités de financement des associations. Cette formation est animée par Geneviève Fougère chargée des relations avec les associations de Saint-Égrève.

En savoir + : 04 76 56 53 13
genevieve.fougere@mairie-st-egreve.fr.

BUDGET PARTICIPATIF : il est encore temps de présenter ses projets dans le cadre du budget participatif ! La commune consacre 45 000€ pour concrétiser les idées des habitants. En savoir + : saint-egreve.fr/1046-budget-participatif.htm

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. En dehors de ces heures, pour les urgences, serveur vocal: 3915

Du 18/05 au 24/05 : Pharmacie de Prédieu, 48D route de Grenoble, 04 76 75 31 67.

Du 25/05 au 31/05 : Pharmacie de la Pinéa, Centre commercial "La Pinéa", 04 76 75 43 33.

MÉTROPOLE : les contacts

Voirie : n° vert 0 800 805 807
Déchets : n° vert 0 800 500 027
Eaux pluviales et usées :
régie assainissement 04 76 59 58 17
Eau potable
dépannage et urgence : n° vert 0 800 500 048
soir et week-end 04 76 98 24 27

Le supplément

Dépôt légal - mai 2019 - 8 700 ex.

Directeur de publication : Véronique Jaubert

Rédaction : Service communication

Hôtel de Ville - CS 40120 - 38521 Saint-Egrève cedex

Réalisation : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps

Impression : Imprimerie du Pont de Claix

Saint-Egrève



l'agenda

Du 17 mai au 11 juin

VENDREDI 17 MAI

Atelier numérique gratuit, "utiliser un logiciel de présentation : impress", à la bibliothèque Barnave. De 10h à 12h.

Sur inscription : 04 76 75 40 63.

Loto du Club des Mails à l'Espace Visancourt. Dès 14h.

SAMEDI 18 MAI

Atelier pâte fimo pour la fête des mères à la MJC. De 14h à 17h. En savoir + : 04 76 75 47 25.

Handball, N2, l'équipe senior féminine I de l'USSE reçoit Meximieux à la halle J. Balestas. 20h45.

DIMANCHE 19 MAI

Échecs, 4^e open rapide de Saint-Égrève par le Sou des écoles et l'Échiquier grenoblois à l'Espace Robert Fiat.

MARDI 21 MAI

Fête du périscolaire de l'école de la Gare. Dès 17h.

Atelier numérique gratuit, "Numériser et transférer vos fichiers", à la bibliothèque Barnave. De 17h30 à 19h. Sur inscription : 04 76 75 40 63.

MERCREDI 22 MAI

L'heure du conte pour les plus de 4 ans à la bibliothèque Barnave. 15h30.

DU 24 AU 26 MAI

Tennis de table, finales du Championnat de France par équipes nationale 1, 2 et 3, à la halle Jean Balestas.

VENDREDI 24 MAI

Fête des voisins, par l'Union de quartier du Muret, place du Muret. 18h.

Vernissage de l'exposition collective de l'Atelier de l'Islo proposée dans les salons de l'Hôtel de Ville. 18h30. À découvrir jusqu'au 26 mai.

Théâtre, "LA 432" par Les Chiche Capon à La Vence Scène. 20h. (Complet)

SAMEDI 25 MAI

Écoles en fête, par le Sou des écoles laïques dans le parc Marius Camet. 14h.

Piyo strong et zumba, stage de remise en forme au Patio par l'association MJC. De 15h à 17h. En savoir + : 04 76 75 47 25.

Bal interfolk par la Pastourelle de la Vence à l'Espace Robert Fiat, avec en groupes invités MeylanFolkplus et Sacabal. 20h.

En savoir + : 06 79 70 79 08.

Opéra au cinéma, "Faust" à La Vence Scène. 20h.

Théâtre "Une dent contre" par la troupe adultes d'à Vence Théâtre à l'Espace Europe. Pièce précédée par "Qui a bouffé les spaghettis ?!" par l'atelier Ados. 20h30.

DIMANCHE 26 MAI

Élections européennes, de 8h à 18h.

Théâtre "Enigma", par l'atelier des 11-14 ans d'à Vence Théâtre à l'Espace Europe. Pièce précédée par "Ah, l'Amour !" par l'atelier adultes et "À la gare" par le groupe des 8-10 ans. 16h.

SAMEDI 1^{ER} JUIN

Handball N3, l'équipe senior féminine I de l'USSE reçoit Albertville à la halle J. Balestas. 20h45.

DIMANCHE 2 JUIN

Meeting 4H par la section athlétisme de l'USSE au stade Jean Balestas. De 13h à 17h.

En savoir + :

<http://usse-athle.fr/meeting-national-4h/>
Volley ball, tournoi 3x3, stade de la mairie. Inscription sur place de 8h30 à 9h30.

MARDI 4 JUIN

Atelier numérique gratuit, "découvrir Windows 10", à la bibliothèque Barnave. De 17h30 à 19h.

Sur inscription : 04 76 75 40 63.

Formation "les ressources financières des associations" pour les responsables associatifs à la Maison des associations. De 19h à 21h.

En savoir + : 04 76 56 53 13
genevieve.fougere@mairie-st-egreve.fr

SAMEDI 8 JUIN

Fête du Patio. Dès 16h30.

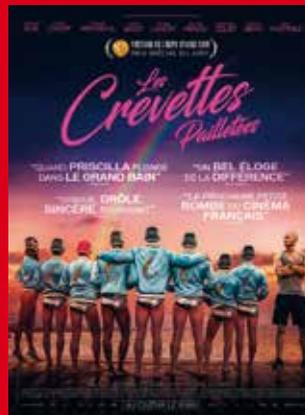
8 ET 9 JUIN

Gala de la section danse du sou des écoles à La Vence Scène.

MARDI 11 JUIN

Humour, "Dépendance Affective", one man show de Tristan Lopin à La Vence Scène. 20h. Spectacle proposé par Rémi Perrier Organisation. Réservations : rpo.net

LA VENCE SCÈNE cinéma



▶ Pokémon détective Pikachu

Le 17 mai à 17h30 ; le 18 mai à 15h30 ; le 19 mai à 15h30 ; le 20 mai à 18h ; le 21 mai à 17h30.

▶ Les crevettes pailletées

Le 17 mai à 20h ; le 18 mai à 17h45 ; le 19 mai à 15h ; le 20 mai à 20h30 ; le 21 mai à 20h30.

▶ Astrid (VOSTF)

Le 18 mai à 17h30 ; le 19 mai à 20h30 ; le 20 mai à 14h

▶ Dieu existe, son nom est

Petrunya (VOSTF)

Le 18 mai à 20h30 ; le 19 mai à 20h30 ; le 20 mai à 20h.

▶ Avengers : Endgame

Le 18 mai à 20h ; le 19 mai à 17h ; le 29 mai à 14h ; le 31 mai à 17h ; le 2 juin à 17h.

▶ Monsieur Link

Le 18 mai à 15h (ciné ma différence)

▶ L'adieu à la nuit

Le 19 mai à 17h45 ; le 21 mai à 18h.

▶ Régénération

Le 20 mai à 14h.

▶ Working Woman (VOSTF)

Le 21 mai à 20h (ciné-rencontre)

▶ Gloria Bell (VOSTF)

Le 22 mai à 20h30 ; le 23 mai à 20h30 ; le 26 mai à 20h30.

▶ Aladdin

Le 22 mai à 15h (3D) et 17h45 ; le 23 mai à 20h30 (3D) ; le 24 mai à 18h et 20h30 ; le 25 mai à 15h, 17h30 et 20h30 ; le 26 mai à 15h et 18h ; le 27 mai à 20h ; le 28 mai à 18h et 20h30.

▶ Amir et Mina : les aventures du tapis volant

Le 22 mai à 15h (séance animée) ; le 25 mai à 15h30 ; le 26 mai à 15h30.

▶ Lourdes

Le 22 mai à 18h ; le 26 mai à 20h30 ; le 27 mai à 14h.

▶ Nous finirons ensemble

Le 22 mai à 20h ; le 25 mai à 17h45 ; le 26 mai à 17h30.

▶ Faust

Le 25 mai à 20h (opéra au cinéma)

▶ The dead don't die (VOSTF)

Le 29 mai à 20h30 ; le 30 mai à 20h30 ; le 31 mai à 18h ; le 1^{er} juin à 15h ; le 3 juin à 20h ; le 4 juin à 18h.

▶ Venise n'est pas en Italie

Le 29 mai à 17h30 ; le 30 mai à 16h ; le 31 mai à 20h30 ; le 1^{er} juin à 20h30 ; le 2 juin à 15h ; le 3 juin à 18h ; le 4 juin à 20h15.

▶ Stubby

Le 29 mai à 15h ; le 30 mai à 15h30 ; le 1^{er} juin à 17h30 ; le 2 juin à 15h30.

▶ Just Charlie (VOSTF)

Le 29 mai à 18h ; le 30 mai à 20h ; le 1^{er} juin à 18h ; le 3 juin à 20h.

▶ Douleur et gloire (VOSTF)

Le 29 mai à 20h ; le 30 mai à 18h ; le 31 mai à 20h30 ; le 1^{er} juin à 15h et 20h ; le 2 juin à 17h30 et 20h30 ; le 3 juin à 14h ; le 4 juin à 20h30.

▶ Debout

Le 30 mai à 17h30 ; le 3 juin à 14h.

▶ Monrovia, indiana

Le 2 juin à 20h ; le 4 juin à 17h30.